

## VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets :
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique :
- Appelez directement la gendarmerie.  
**COMPOSEZ le 17**
- Faites oppositions sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.

## **SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

Toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis en FRANCE

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.



**Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.**

## LES VOLS DE VÉHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « Home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

## VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

- Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue.....) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur
- Éclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs(s) de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.

## LES MESURES A PRENDRE

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée....) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entre-bailleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le port de fleurs ou la poubelle.....
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.



## LES BONS RÉFLEXES A AVOIR

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux....
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.
- **Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.**
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects

**COMPOSEZ LE 17**

## PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...
- Pensez à avertir la gendarmerie de votre lieu de domicile de votre absence.
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte à lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.



*Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction.*